

Votants : 75
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 8 novembre 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 19 novembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 18 novembre 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DES COMMERCES DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Yamina BOUDAHMANI, Luc DELAGARDE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Fabrice DESCAMPS à Marie-Paule MILLASSEAU, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Florent SIMMONET à Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Pascal DUFORESTEL, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jean-Pierre MIGAULT, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Florent SIMMONET, Dominique SIX

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 18 NOVEMBRE 2019****DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DES
COMMERCES DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais porte un contrat de ville sur les quartiers prioritaires du Pontreau Colline Saint-André, du Clou Bouchet et la Gavacherie Tour Chabot pour la période 2015-2020.

La CAN est compétente dans le développement économique de son territoire et à ce titre, a établi un programme d'actions pour ces 3 quartiers afin de consolider les activités commerciales, artisanales et de services et de raccrocher des flux de fréquentation du quartier aux commerces et l'économie.

Il est notamment prévu de réaliser des diagnostics commerciaux individuels, d'accompagner les investissements de modernisation des entreprises ou bien encore de mettre en place des animations commerciales.

Le Conseil d'Agglomération du 12 mars 2018 a validé un plan de financement prévisionnel de ces actions et les demandes de subventions ont été adressées au Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC) et du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.

Après le retour de ces financeurs potentiels, le plan d'actions prend la forme d'une opération collective de modernisation (O.C.M.) qui se déroulera de février 2020 jusqu'au 31 décembre 2021. Le plan de financement correspondant est revu et est établi comme suit :

FISAC Accepté	Région En cours ; CP de février 2020	Autofinancement CAN	Autofinancement Entreprises	Autres
69 394 euros	47 500 euros	67 118 euros	366 500 euros	3 800 euros

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- Autoriser Le Président ou le Vice-Président Délégué à solliciter les différents financeurs et à signer les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué